





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4551

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante					
N° de rapport 32.3/1/6.02.18/10/6					
Concerne controle dans le cadre d'une vente	e contrôle périodique				
Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐	autres:				
Demandeur: CATIGheek -	SekAN6				
Parsanna sur placa:					
Adresse de la visite: Tua a AYWAINE 76-41 to COITBUAIN Ou					
Adresse de la visite : Julius Date d'émission : 23/21/1. Références client : M. G					
Référentiel réglementaire RGIE art. □ 271 ☑ 276 bis et dérogations ☑ 271 bis □ 278					
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asol : CHECK-LIST-INS-E-11					
Description de l'installation visitée :		/			
Tension d'utilisation Protection générale du branchement : A					
□3N400 V □3x230V □2x230V ▼ 1N400V Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :					
Contrôles par examen visuel, tests et mesure					
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou	
			ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		1	V		
Etat du matériel électrique installé			5		
Mesures de protection contre les contacts directs			-		
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			X		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test					
Note : différentiel 🗆 plombé 🔾 non plombable 🔾 à nouveau plombé			V		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			-		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la					
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		1 1	~		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		 			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		-	_	V	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		V		-	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		X			
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω			1,		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl					
Manquements / Notes :					
				4 4 6 6 6 6 6 8	
1017 M	11/exe			111111111	
Lour Annexe					
,000,000,000,000,000,000,000,000,000,0					

Conclusion:			The state of the s		
☐ L'installation électrique est conforme aux pres	criptions du R.G.I.E. Le prochain d	contrôle périe	odique est à d	effectuer	
dans le délai prescrit par la reglementation en	vigueur.				
□ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité □ au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. □ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,					
exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de					
vente.					
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter					
par le même organisme en vue de compléter le dossier.					
Nom et visa de l'inspecteur :	Nom et visa o	lu demandeur	pour réception	: 설	
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,		2/1		1	
EUFFARO	6 11				
Scotts Domenico			7	3	
SOCOTEC DOTTERINGS				1 '	





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0275 23/1600 29/06

La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.
Absence de réseau général de terre Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.
☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Luc peu portout
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.
Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).
Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.
Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Contre le de la finit de la fact de la fac
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :
* perte de courant entre le ventre et le
Terre & Abreire de Seefforts adaptés ser
certains motiviel a paste file of Recount house
ment fine not de l'installation, du coffret
electique et d'une grosse portre de materie
a poste pre. A Viet absence de plan electrique
certains moteriel a parte file of Recount hander ment fine not de l'installation du Coffret mere electrique et d'une grore part e de material de porte fixe. I vue l'absence de plan electrique par ve pour de la miner le Tennant cet d'en la de certains circuis.
ALCHER ALL LA LA LA LA LANGE LA